

# Passerelle entre compte

Par Nicovrn, le 07/10/2020 à 10:43

Bonjour,

On me propose de servir de passerelle pour passer de l'argent d'un compte (il me semble offshore) à un autre en gardant moi un pourcentage au milieu. La personne me dit que c'est légal et que je risque rien. Je voulais savoir votre avis, est-ce que je risque quelque chose ?

Merci d'avance de votre réponse.

Par chaber, le 07/10/2020 à 11:36

Bonjour

Il s'agit très souvent d'une arnaque

Vous recevez un chèque que vous déposez sur votre compte. La banque vous crédite sous réserve d'encaisement. Vous retirez une somme, le reste étant votre commission, que vous remettez au soi-disant auteur du chèque.

Cette somme vous est débitée immédiatement. Quelque jours après la banque vous informe que le chèque est volé, sans provision ... et votre compte en est débité.

Résultat: vous avez perdu le montant versé à votre interlocuteur sans recours possible

### Par jodelariege, le 07/10/2020 à 11:42

#### bonjour

la personne ne va surtout pas vous dire que c'est illégal et que vous risquez gros (on n'attrape pas des mouches avec du vinaigre...) comme elle ne va surtout pas vous dire que le virement ou le chèque quelle vous envvera s'averera vide/nul et que vous devrez rembourser toute la somme sur votre compte

c'est une arnaque que l'on voit beaucoup en ce moment sur tous les forums : quelqu'un vous dépose de l'argent sur votre compte avec n'importe quelle raison en vous promettant de garder une partie pour vous... mais finalement vous vous trouvez à rembourser tout à votre banque ,etre viré de votre banque et poursuivi par la justice pour escroquerie ou autre...... l'appat du gain facile fait faire plein de bétises ....et le bonheur des escroqs...

#### Par Nicovrn, le 07/10/2020 à 11:45

Là il s'agit d'un virement, comment peut il arnaquer, cela ne peut pas être vide

## Par jodelariege, le 07/10/2020 à 12:32

les arnaqueurs jouent la dessus ... en effet les virements ont un coté rassurant:comment peut on arnaquer avec un virement? le montant crédité l'a été souvent depuis un chèque en bois ,volé ou falsifié ,que l'escroq a déposé sur son propre compte puis a utilisé cet argent pour vous faire un virement ... les banques mettent quelques jours à vérifier ce virement ,3 jours en général .... entre temps vous avez renvoyé l'argent ,votre argent ,à l'escroq......

combien de clients floués viennent ensuite se plaindre qu'ils ont été escroqués ainsi et que la banque ne veut pas les rembourser...

tapez "arnaque au virement" "au chèque " tapez " arnaques africaines " sur votre ordinateur......les arnaques sont inommbrables.....

il n'y a pas de gain d'argent facile :sauf pour les escroqs...